

LES TUMULI 2 ET 4 DE SOL DE SABRAZAT I, COMMUNE DE DURBANS (LOT)

Jean-Michel Beausoleil*, Laure Gros**

avec la collaboration de Pascal Bertran***, Laurent Cordier**** et Christian Vallet*****

Résumé : L'intervention archéologique présentée ici a permis l'étude exhaustive d'un tumulus (tumulus n° 2) et l'exploration restreinte d'un second (tumulus n° 4), partiellement détruit à une date inconnue. Ces monuments ont été édifiés au premier âge du Fer ou au début du second.

Ce travail rend compte des pratiques mises en œuvre pour construire le tumulus n°2 : étude des aménagements périphériques (anneau de pierres, pierres de chant, contrefort) - une bordure de pierres grossièrement ovale, de 7,50 m de diamètre dans son grand axe, marque la limite du tertre - et des éléments architecturaux notables de la zone centrale (dispositifs de signalisation et marqueurs). Ce monument comporte une structure centrale s'apparentant à un coffre.

L'absence de tout ossement et de mobilier dans cette cavité exclut une utilisation mortuaire. Par contre, une apparence funéraire, symbolisée par la délimitation de l'espace (fosse, orthostates et anneau de pierres), a de toute évidence été recherchée. L'interprétation que nous donnons de ce tumulus propose d'y reconnaître un monument utilisé à des fins cultuelles, peut-être élevé en l'honneur d'une divinité de la mort et/ou destiné à la mémoire d'un défunt (cénotaphe).

La fouille limitée du tumulus 4 met en évidence son état de dégradation avancée.

Le matériel (tessons, ardillon de fibule, calcaires brûlés) et les restes humains non brûlés découverts à la base et au centre de ce monument prouvent cependant qu'il s'agit bien d'une sépulture.

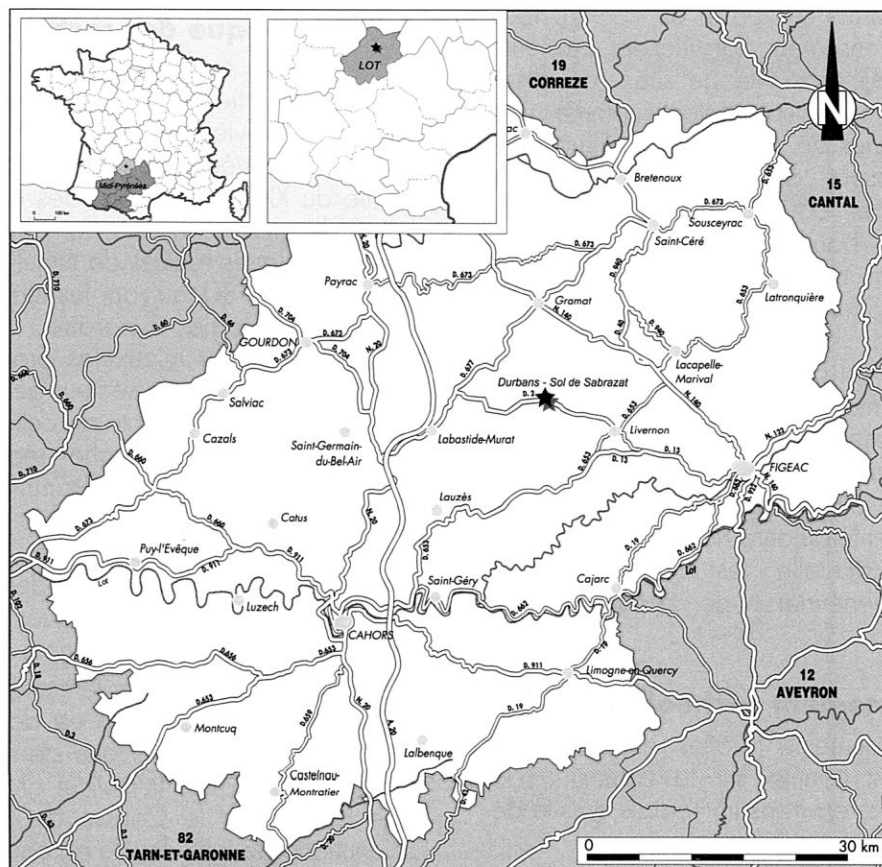


Fig. 1 : Sol de Sabrazat à Durbans (Lot) : situation

1 INTRODUCTION

L'opération de fouille archéologique préventive réalisée sur le site de Sol de Sabrazat, près du lieu-dit Le Cornouiller, commune de Durbans (Lot), est liée à l'aménagement de la route départementale n° 2 (fig. 1). Seuls deux monuments d'une petite nécropole (tumuli 2 et 4 de Sol de Sabrazat⁽¹⁾), composée d'une quinzaine de tertres, étaient concernés par le projet routier (fig. 2). La construction de la départementale 2 suivie des aménagements des bas-côtés en rendait la destruction inéluctable. La réalisation d'une fouille de sauvetage des deux tertres menacés s'imposait.

2 PRÉSENTATION DU SITE

2.1. Contexte géographique et géologique

Les tertres de Sol de Sabrazat I se situent au cœur du Causse de Gramat. Ils sont localisés en bordure de la départementale n° 2, à 700 m environ au sud-est du village du Cornouiller et à peu de distance de la limite des communes de Durbans et de Reilhac (fig. 2), à une altitude variant entre 328 m et 341 m⁽²⁾. Le site est implanté sur un vaste plateau constitué par des calcaires jurassiques (Callovien) déposés dans une ancienne plate-forme marine (Astruc et al. 1994). Ces calcaires sont intensément karstifiés et plusieurs dolines s'ouvrent à proximité du site. A l'affleurement, ces roches se présentent comme une succession de bancs de micrite de couleur brun-clair et d'épaisseur décimétrique, avec un pendage d'environ 5° vers l'ouest-nord-ouest. L'intersection des bancs avec la topographie actuelle du plateau détermine une série de petits reliefs linéaires approximativement orientés nord-sud. Les calcaires sont très lapiazés. Ils sont recouverts par un sol peu épais (10 à 20 cm en moyenne) argilo-limoneux, de type sol brun-rouge calcique (Terra Rosa) (Duchauffour 1983). Ce sol a été probablement fortement tronqué par l'érosion due aux pratiques agricoles anciennes. Cette région présente aujourd'hui un aspect boisé. La végétation actuelle est essentiellement composée de genévriers, de chênes et de buissons d'épineux.

2.2. L'environnement archéologique

Plusieurs gisements (grottes et tumuli) de l'âge du Fer sont connus sur la commune de Durbans et dans les environs immédiats du site de Sol de Sabrazat I.

Dans la grotte de la Borie Grande ou de la Devèze, deux spéléologues ont trouvé, en 1966,

à l'entrée et à la base d'un éboulis, des ossements humains et des tessons du premier ou du début du second âge du Fer (deux tessons de vases graphités et des tessons à cordons impressionnés) ainsi que des tessons de La Tène et de la période gallo-romaine⁽³⁾.

Dans la grotte de La Maure a été découverte une serpette en fer avec emmanchure à douille, 300 tessons de poteries non tournées (jarres, ovoïdes, coupes à bord rentrant) de l'âge du Fer et des ossements humains⁽⁴⁾.

Au lieu-dit Béda, A. Niederlender a fouillé plusieurs tumuli ; dans le tumulus 2, il a découvert une coupe ; dans le tumulus 4, un anneau en bronze et un fragment de bracelet en fer ; dans le tumulus 5, 10 bracelets en bronze ouverts, à incisions groupées, 1 bracelet en fer ouvert, 1 petit vase, 1 objet en os à section rectangulaire décoré sur toutes ses faces de cercles pointés, perforé longitudinalement (ornement de mors ?). Aucun renseignement n'est donné sur les conditions de découvertes de ces objets ainsi que sur les structures des monuments⁽⁵⁾. Enfin, les prospections récentes, réalisées par A. du Fayet de la Tour et son équipe, ont révélé l'existence de plusieurs nécropoles tumulaires et tumulus isolés. Ce tour d'horizon rapide montre les potentialités archéologiques de cette région.

2.3. Historique des recherches

Pour les tumulus du département du Lot, la majeure partie des documents dont nous disposons provient de fouilles anciennes réalisées à la fin du siècle dernier et dans la première moitié du XXe siècle selon des méthodes qui ont laissé de graves lacunes dans la documentation. Seules quelques fouilles de tumuli effectuées dans les années 1980, suivant les exigences actuelles de l'archéologie funéraire, permettent de percevoir un peu mieux les pratiques funéraires protohistoriques de ce secteur géographique⁽⁶⁾. La méconnaissance évidente de cette zone est due à un manque de recherche récente. En effet, l'absence de toute programmation régionale depuis de nombreuses années sur les pratiques funéraires dans le département du Lot nuit à la compréhension générale des phénomènes sépulcraux et socio-économiques de l'âge du Fer dans le Sud-Ouest de la France.

Avec la fouille des tertres 2 et 4 de Sol de Sabrazat, l'occasion nous est donnée d'engager une véritable problématique de recherche sur les pratiques funéraires (tumuli et grottes) au premier âge du Fer sur le Causse de Gramat. L'intérêt scientifique de cette fouille est encore accru par la situation du Cornouiller dans un secteur géographique fort mal connu, même par les

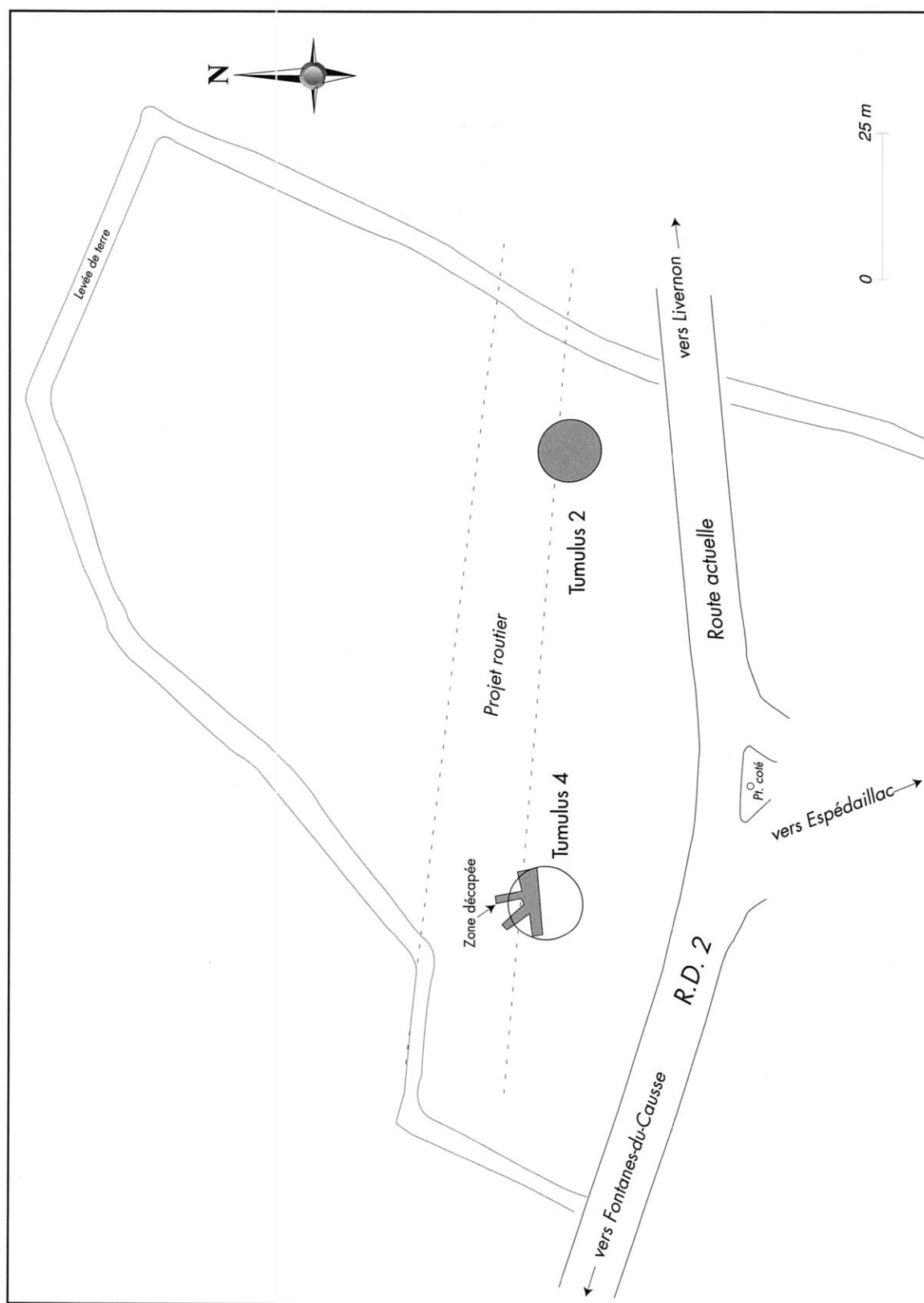


Fig. 2 - Sol de Sabrazat à Durbans (Lot) : localisation des tertres et implantation des travaux (relevés : équipe de fouille. Mise au net : L. Cordier, J.-M. Beausoleil).

fouilles anciennes, et où paradoxalement le potentiel archéologique en ce domaine est, à bien des égards, exceptionnel.

3 LA MÉTHODE DE FOUILLE DES TERTRES

Les travaux ont commencé par le débroussaillage des tertres et le nettoyage de leur surface. Ensuite, deux axes orthogonaux fixes ont été implantés dans la direction des points cardinaux (nord magnétique)^[7].

Un relevé topographique des tertres a été réalisé. L'examen des courbes de niveau des surfaces a permis de mieux apprécier l'ampleur d'anciennes dégradations (tumulus 4). Cette opération nous a aidé dans le choix de la méthode à utiliser. Le tumulus 2 a été divisé en quatre quarts séparés par des bermes - témoins alternées. La fouille de ce tertre a été menée dans son intégralité, par décapages successifs jusqu'au niveau du substratum. En revanche, le tumulus 4 a seulement fait l'objet d'un décapage partiel de la zone centrale. En effet, en raison de son état de conservation et des délais impartis pour réaliser cette opération, il fut décidé d'effectuer des sondages manuels complémentaires sous la forme de tranchées exploratoires en limite du monument afin de se rendre compte de l'organisation des structures. La réalisation de ces dernières s'est avérée suffisamment explicite pour ne pas étendre davantage la fouille.

Le relevé des éléments architecturaux et du mobilier a été réalisé par m². Les tumuli ont été rattachés à un point fixe nivelé sur la base du Nivellement Général de la France. Plans et coupes ont été systématiquement dressés. Les relevés de l'anneau de pierres du tumulus 2 ont été effectués à l'aide d'un appareil photo numérique.

4 LES MONUMENTS

Les tertres étudiés appartiennent à un groupe de quinze tumuli (Sol de Sabrazat I). Ils sont ceinturés dans l'espace par une levée de terre, large de 1,50 m à 2 m et haute de 0,50 m environ, dont la fonction n'est pas connue (fig. 2). Un second groupe, composé de 25 tertres (Sol de Sabrazat II), se rencontre à 200 m au nord-ouest des tertres étudiés^[8]. Conformément aux prescriptions de l'aménageur, cette intervention a été strictement cantonnée à l'emprise des travaux. L'espace décapé a été limité à l'environnement

Surface décapée et fouillée	
Sol de Sabrazat - tumulus 2 :	127 m ² environ
Sol de Sabrazat - tumulus 4 :	40 m ² environ

immédiat des tumuli, soit sur une surface de près de 170 m².

4.1. Le tumulus 2

Diamètre : 7,50 m

Hauteur : 1,03 m

Ce monument était relativement bien conservé et avait environ une dizaine de mètres de diamètre avant fouille pour une hauteur maximale de 1,03 m (fig. 3 et 4). Il était peu perturbé par les racines d'arbres. Sur ses pourtours, le tertre épouse régulièrement la topographie du site. La pente de l'édifice accuse toutefois vers l'ouest un dénivelé beaucoup plus prononcé (fig. 4).

La fouille a permis de préciser la structure interne du tumulus. Son remplissage est constitué par une accumulation de cailloux émoussés reposant directement sur le calcaire. Ce cailloutis, dont les éléments ont un module de 20-30 cm, est colmaté par une matrice fine riche en matière organique (sol humo-calcaire). Il est vraisemblable que la matrice interstitielle provient d'un colmatage secondaire du cailloutis, dû à l'altération des fragments rocheux, à l'action du gel (cryoclastie) et à des apports éoliens (Astruc et al. 1994). Cette couche est recouverte en surface et sur la partie sommitale du tertre par un mince niveau de cailloutis anguleux de plus petite taille (éléments de 4 - 5 cm de diamètre), qui semble être issu de la fragmentation par le gel des éléments grossiers sous-jacents. Les affleurements calcaires observés aux alentours du site montrent en effet que la production de cryoclastes est encore active actuellement.

Schématiquement, les différents niveaux observés s'organisent donc, de haut en bas, de la façon suivante :

- U.S. 1 : couche humo-calcaire riche en cailloutis anguleux de petite taille (éléments de 4 - 5 cm de diamètre).
- U.S. 2 : limon argileux brun contenant des tessons non tournés et des calcaires brûlés. Ce niveau est constitué par des blocs calcaires de taille variable (de 5 à 30 cm).
- U.S. 3 : couche rouge argileuse (sol naturel) reposant sur le substrat calcaire.
- U.S. 4 : en limite du tertre, les calcaires, très lapiazés, sont recouverts par un sol peu épais (10 à 20 cm en moyenne) argilo-limoneux, de type sol brun-rouge calcique (Terra Rosa).

Par ailleurs, cette opération a mis en évidence que le tumulus a été aménagé sur une succession de bancs calcaires (reliefs linéaires parallèles entre eux), orientés nord-ouest - sud-est,

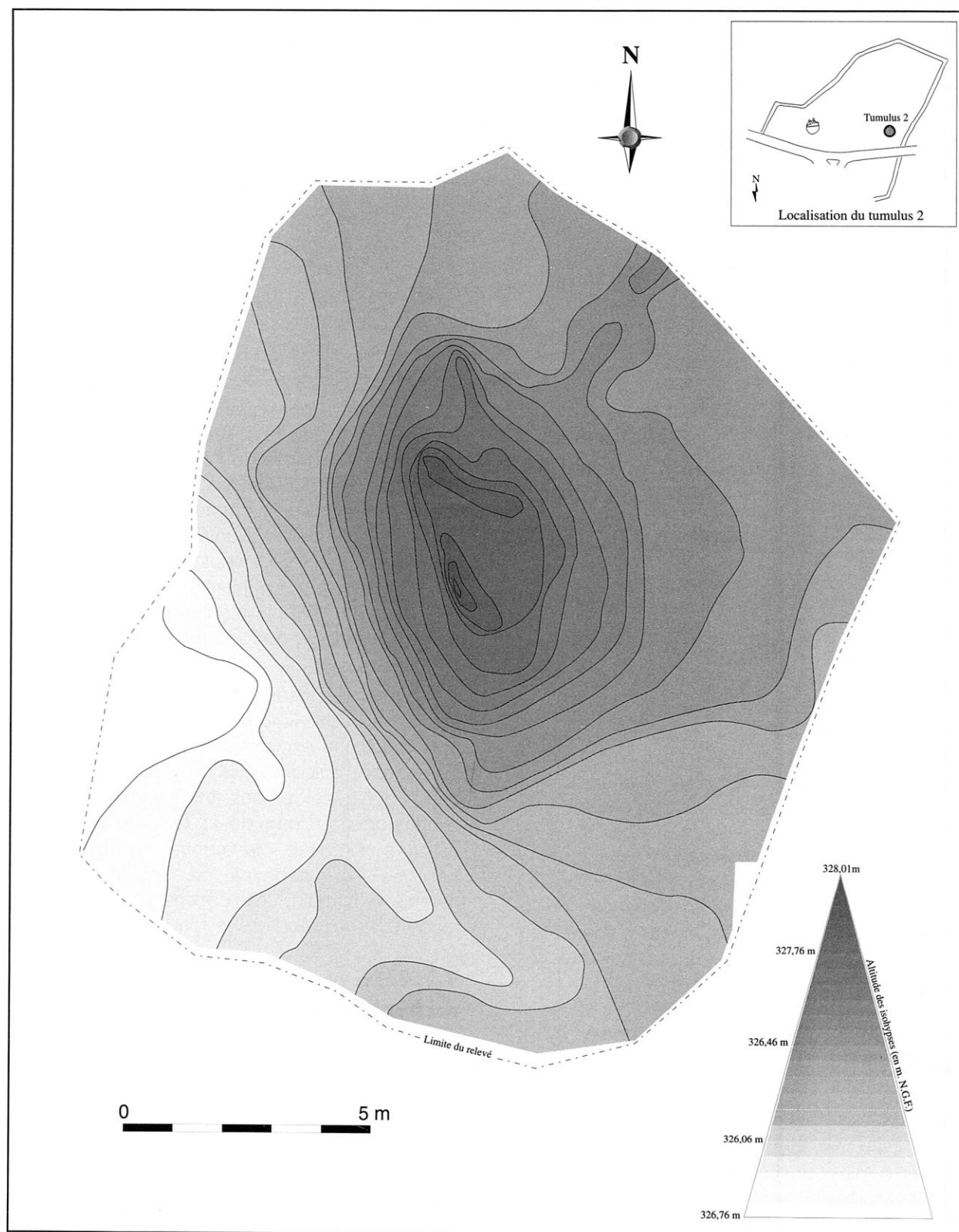


Fig. 3 - Sol de Sabrazat à Durbans (Lot) : relevé topographique du tumulus n° 2 (relevés : équipe de fouille. Mise au net : L. Cordier).

qui dépassent localement du sol (entre 0,20 m et 0,50 m). Tous les blocs rencontrés dans la masse du tertre ont été prélevés sur place ou dans son environnement immédiat.

4.1.1. Les structures périphériques du tertre

Le premier décapage a fait apparaître les structures périphériques du monument (fig. 5 et 6). Dans le quart sud-est, une bordure de pierres, très localisée et longue de près de 3 m, disposée sur les bancs calcaires sous-jacents marque la limite de construction de l'édifice. Cette bordure est composée d'une à trois épaisseurs de pierres selon les endroits^[9]. Sur le côté sud de cet aménagement se trouve une pierre plate disposée de chant et orientée approximativement nord-sud. Sa base est enfoncée dans le sol naturel. Cet élément architectural est placé dans l'axe médian de la zone centrale (fig. 6). Une autre pierre plate placée verticalement a été observée sur le côté est de l'édifice en bordure de la murette (fig. 6).

Le décapage systématique et simultané des quarts montre que le tertre est limité par un anneau de pierres, dessinant une forme ovale, dont le diamètre varie entre 7,50 m dans l'axe nord-sud et 5,50 m dans l'axe est-ouest (fig. 6). Les profils et le plan de masse réalisés restituent l'organisation architecturale du monument (fig. 6 et 7). L'aménagement de cette structure est réduit à sa plus simple expression. Une ou deux assises de pierres, installées horizontalement, matérialisent la bordure de cet anneau. Cet aménagement repose souvent directement sur le substrat calcaire. Dans le quart nord-ouest, l'anneau de pierres n'a pas été retrouvé. Ici, la bordure semble avoir glissé dans la pente en raison du fort pendage du banc calcaire sur lequel elle était édifiée.

4.1.2. L'aménagement de la zone centrale

Dans la partie centrale de l'édifice, la construction est composée de gros blocs, imbriqués les uns dans les autres, (très souvent disposés à plat, principalement dans les quarts nord-est et sud-est), de petits cailloutis calcaires, le tout mélangé à une terre brune argilo-limoneuse (U.S. 2) devenant plus rouge (U.S. 3) à l'approche du substrat calcaire^[10]. Le remplissage contient également de nombreux tessons et des calcaires brûlés. La fouille de cette zone jusqu'à la base du tertre met en évidence l'irrégularité du substrat. Cette surface inégale voire chaotique est formée de bancs calcaires et de la couche naturelle argilo-limoneuse rouge (U.S. 3) (fig. 8).

Elle est directement surmontée par les blocs constituant la chape du tumulus. Des fragments de céramique sont présents en surface de cette couche.

4.1.3. Le coffre

La zone centrale, proprement dite, est matérialisée par des dalles installées de chant et par la disposition naturelle des bancs calcaires, l'ensemble épousant une forme ovale (dimension du grand axe 3,50 m, petit axe 1,70 m). Deux pierres plates, d'assez grandes dimensions (0,70 m de large sur 0,50 m de haut environ), se faisant face et orientées nord-nord-est - sud-sud-ouest, ferment les extrémités de la structure.

A l'est, un alignement de pierres posées verticalement dans la couche d'argile rouge (U.S. 3) marque les limites de l'aménagement. Le côté ouest est quant à lui délimité par une pierre posée de chant et par l'emplacement des bancs calcaires. Les dalles plantées verticalement sont généralement enfouies dans le sol naturel (couche argilo-limoneuse rouge) entre les bancs calcaires et placées en appui contre ces derniers pour assurer la stabilité de la construction (fig. 7 et 8).

Le "dégagement" de cet espace, comblé de blocs disposés horizontalement, et d'un sédiment argilo-limoneux brun (U.S. 2), fait apparaître une excavation (fosse) ménagée entre deux bancs calcaires (fig. 8, coupes n° 2 et 4). Seuls quelques tessons se trouvaient dans le remplissage, le long de la bordure ouest de la structure excavée, le centre de la structure fossoyée étant dépourvu de mobilier et de tout ossement humain. La couche argilo-limoneuse rouge (U.S. 3) recouvre le fond de la cavité.

4.1.4. La répartition des éléments archéologiques

La localisation du mobilier montre une très nette concentration dans le périmètre intérieur de l'anneau de pierres. L'on observe également qu'une forte proportion de tessons et de calcaires brûlés est concentrée sur le côté est du monument (fig. 9). Tous les éléments recueillis étaient éparpillés dans la masse du tertre.

Les fragments de céramique d'époque romaine trouvés en périphérie du monument attestent de la fréquentation de ce secteur à cette époque.

4.2. Le tumulus 4

Diamètre : 14 à 15 m

Hauteur : + 1 m



Fig. 4 - Sol de Sabrazat à Durbans (Lot) : vue du tumulus 2 prise du sud avant fouille



Fig. 5 - Sol de Sabrazat à Durbans (Lot) : surface supérieure de la chape de pierres du tumulus 2 (vue prise du nord)

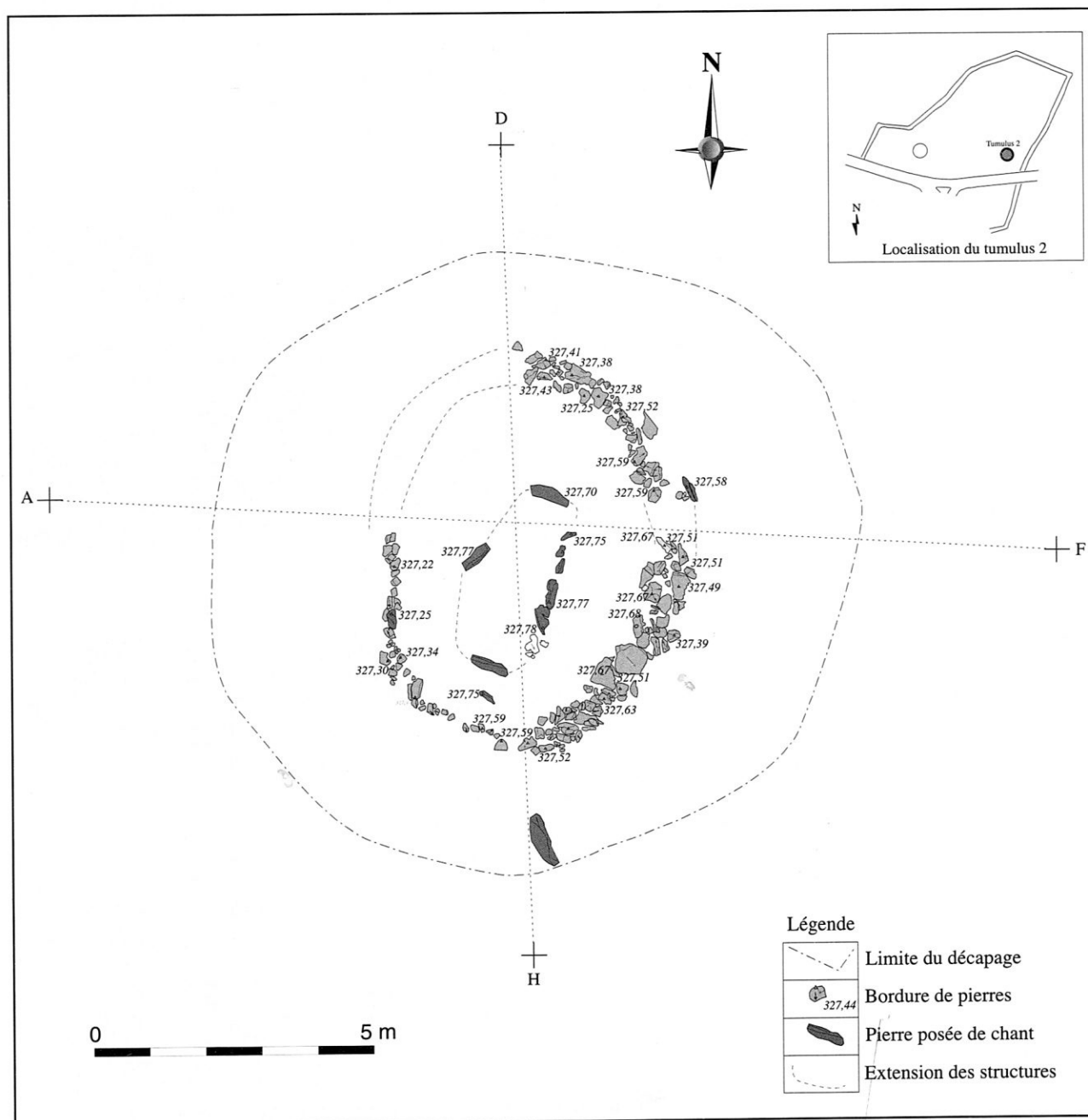


Fig. 6 - Sol de Sabrazat à Durbans (Lot) : tumulus n° 2, relevé partiel, mise en évidence des structures (coffre et bordure de pierres)
(relevés : équipe de fouille. Mise au net : L. Cordier).

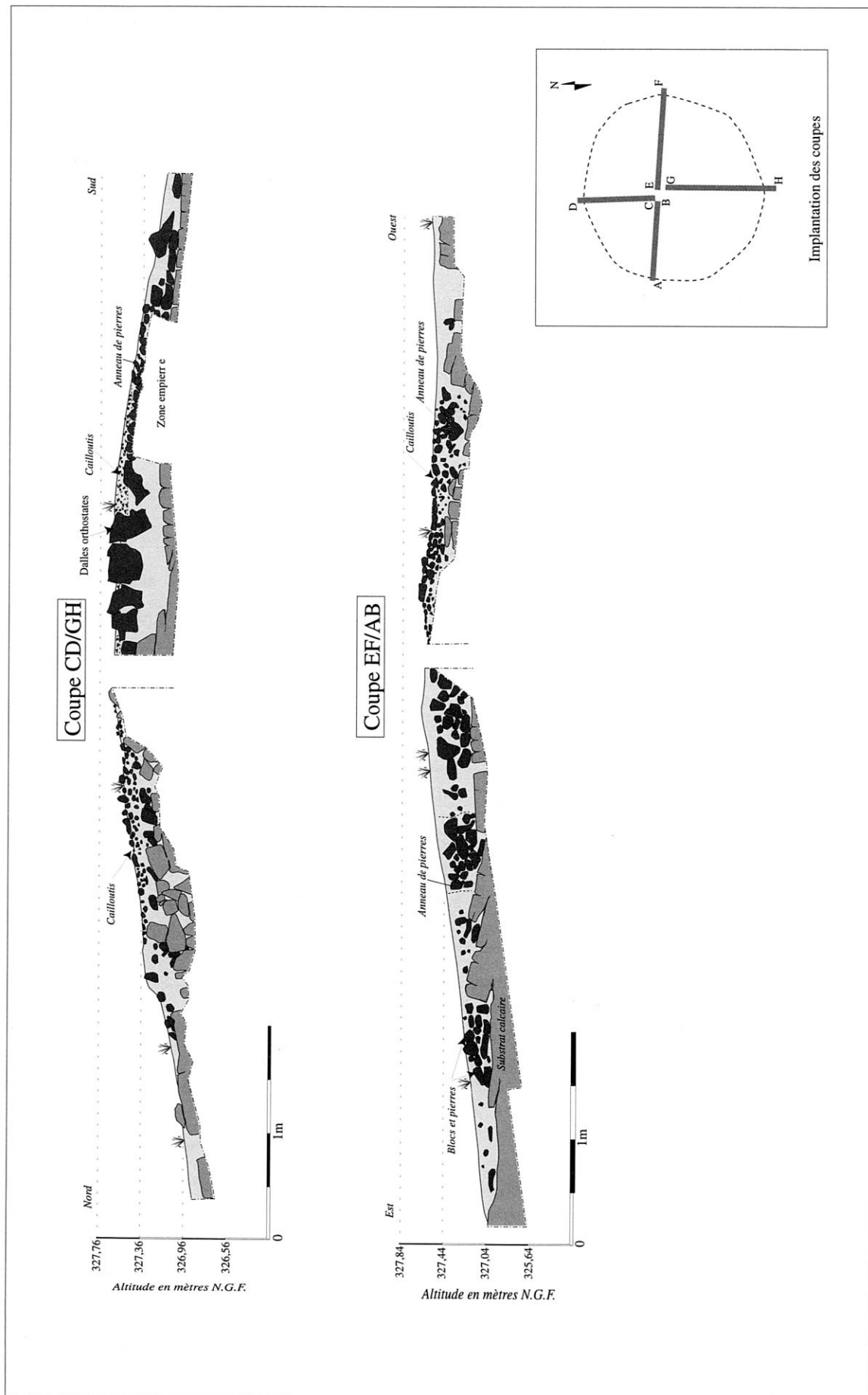


Fig. 7 - Sol de Sabrazat à Durban (Lot) : coupes du tumulus n°2 (relevés : équipe de fouille. Mise au net : L. Cordier, J.-M. Beausoleil).

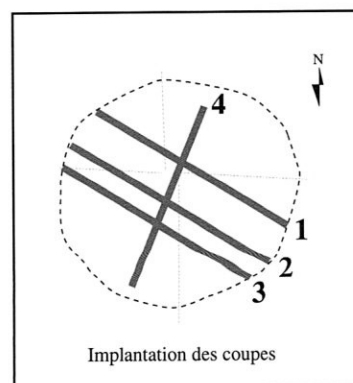
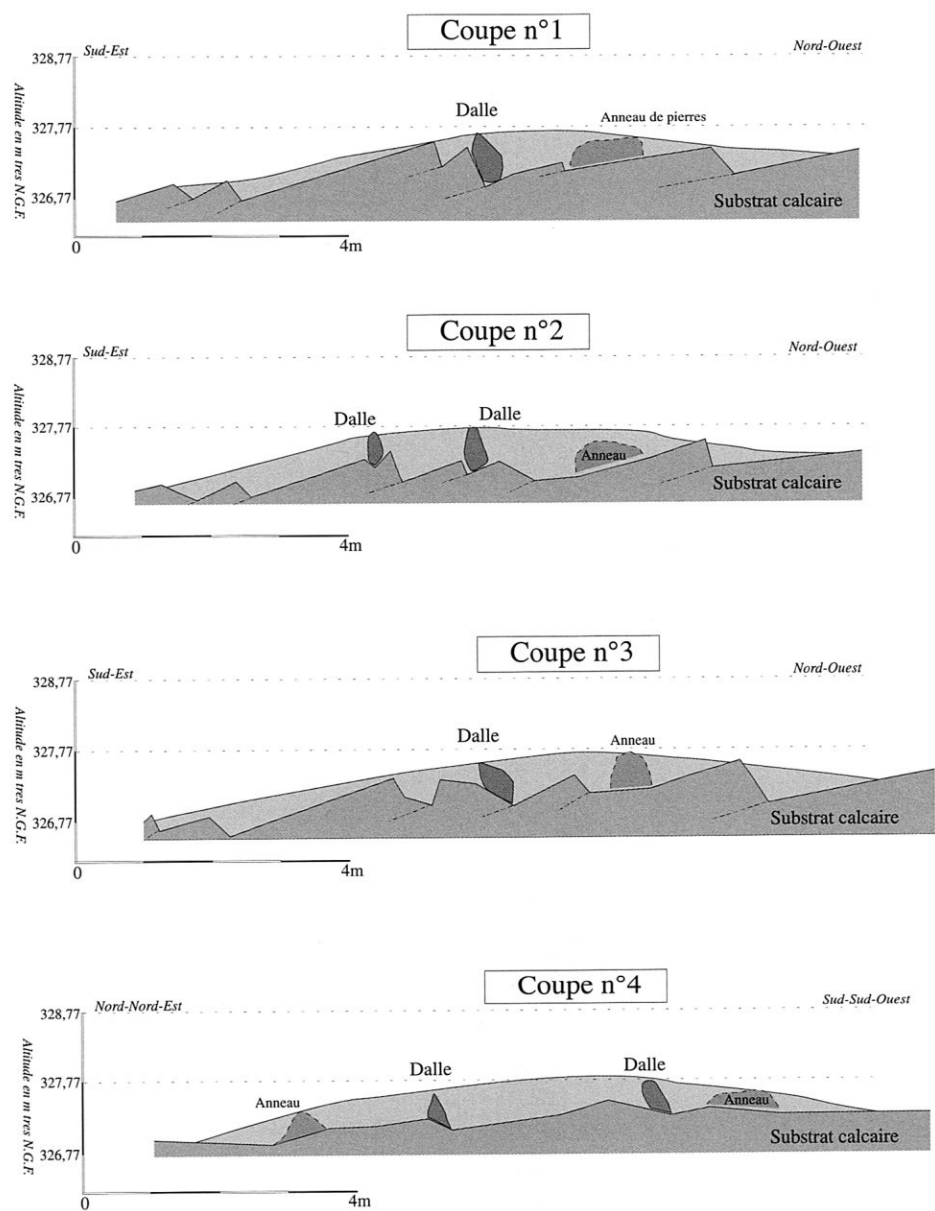


Fig. 8 - Sol de Sabrazat à Durbans (Lot) : coupes schématiques du tumulus n° 2 (relevés : équipe de fouille. Mise au net : L. Cordier).

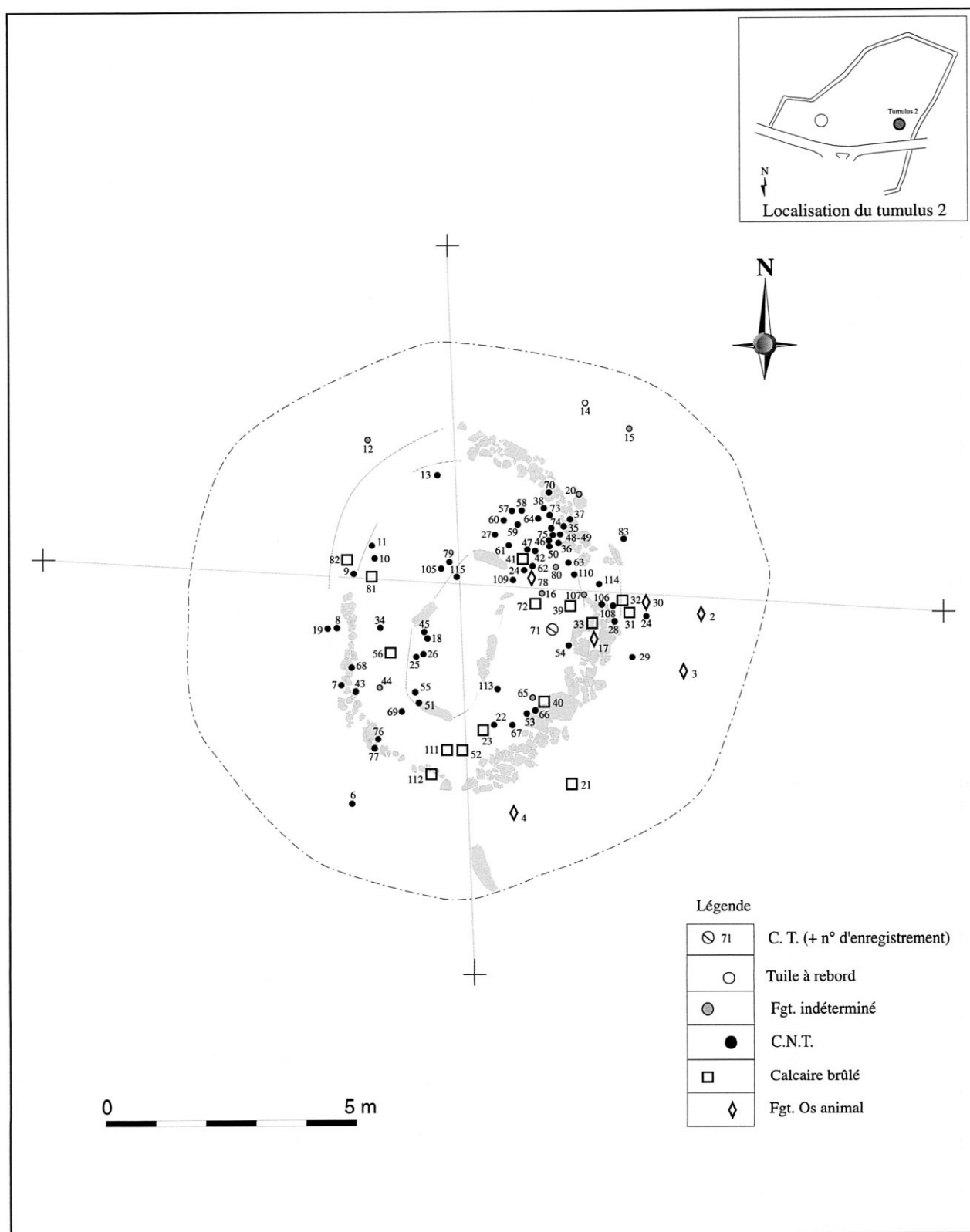


Fig. 9 - Sol de Sabrazat à Durbans (Lot) : Répartition du matériel dans le tumulus n° 2
 (Légende : C. T. = céramique tournée ; C.N.T. = céramique non tournée)
 (relevés : équipe de fouille. Mise au net : L. Cordier, J.-M. Beausoleil).

Eventré dans sa partie centrale et sur son flanc nord-ouest, le tumulus 4 a de toute évidence fait l'objet d'une destruction intempestive à une date inconnue (fouille ancienne ?).

Compte tenu de l'état de conservation de ce monument, il fut décidé d'effectuer un décapage partiel de la zone centrale et de réaliser des sondages manuels complémentaires en limite du tertre, afin de se rendre compte de l'organisation des structures. La réalisation de ces dernières s'est avérée suffisamment explicite pour ne pas étendre davantage la fouille. En effet, seules deux épaisseurs de gros blocs calcaires étaient conservées et reposaient sur le substrat. La partie non explorée du tumulus a été préservée, celle-ci n'étant pas touchée par l'aménagement de la future route (fig. 2). La fouille de la zone centrale a par ailleurs confirmé l'impression ressentie sur le terrain (fig. 10).

4.2.1. La zone centrale

La zone centrale du tertre est recouverte d'une fine couche de terre humique. Sous cette couche fut mis au jour un amas de pierres de calibres très divers reposant directement sur le sol naturel (argile rouge et substrat calcaire).

Cette chape de pierres, disposée sur la couche d'argile rouge, matérialise la base de la construction du tertre. Les seuls tessons protohistoriques découverts proviennent de ce niveau. En outre, des ossements humains non brûlés, un fragment de fibule en fer et des calcaires brûlés ont été également trouvés dans le remplissage (fig. 11). En tout état de cause, le matériel découvert à la base du tumulus permet de penser qu'il pourrait s'agir d'un monument funéraire d'époque protohistorique dont il ne reste pratiquement plus rien.

4.2.2. Les sondages périphériques

Les coupes réalisées en limite du tertre n'apportent pas d'indication supplémentaire (fig. 12). Elles mettent surtout en évidence l'irrégularité du substrat (bancs calcaires) sur lequel les bâtisseurs se sont appuyés pour construire cet édifice. En raison de l'arasement du tertre, la présence ou non d'un anneau en pierres est difficile à démontrer. Ce fait pourra toujours être vérifié ultérieurement, si besoin est, sur la partie la mieux conservée du tumulus (côté sud du tertre).

5 LE MOBILIER

Parmi l'ensemble du mobilier recueilli sur le site, il a été nécessaire de dissocier certaines catégories céramiques appartenant à un horizon chronologique différent et postérieur à l'édification des tertres datés de l'âge du Fer⁽¹¹⁾.

5.1. La céramique

L'essentiel du mobilier céramique recueilli dans les tumuli 2 et 4 se rattache à la période protohistorique. Il s'agit de tessons de taille souvent assez petite et de facture assez grossière, à pâte rouge ou brune, appartenant à plusieurs vases. Citons plus particulièrement un fragment d'un vase à cordon digité en céramique grossière à pâte rouge (fig. 13, n° 55) trouvé dans le tumulus 2 et un fragment de céramique (fig. 13, n° 130) à bord sécant incliné vers l'extérieur, à profil extérieur arrondi, à un méplat interne, et lèvre arrondie épaissie, provenant du tumulus 4.

Bien que caractéristique du mobilier découvert dans les incinérations en tumulus, le vase à cordon n'apporte pas de renseignement utile pour la chronologie. En revanche, le profil du vase du tumulus 4 (n° 130) s'apparente à une urne à panse surhaussée à profil arrondi et col divergent bas à contact col-panse adouci, découvert dans le tumulus 5 du Frau à Cazals, Tarn-et-Garonne⁽¹²⁾. Ce tumulus appartient à la phase 2 du groupe du Quercy, soit la période IV de l'Âge du Fer d'Aquitaine, correspondant à la fin du premier âge du Fer (600 - 400 av. J. C.)⁽¹³⁾.

5.2. Le mobilier métallique

Le mobilier métallique découvert dans le tumulus 4 se limite à un ardillon de fibule en fer.

Longueur totale : 2,3 cm

6 INTERPRÉTATION ET ÉTAPES DE CONSTRUCTION DU TUMULUS 2

Si les gestes et les pratiques qui accompagnent l'érection de l'édifice nous échappent en grande partie, en revanche, les différents éléments architecturaux rencontrés lors de la fouille nous permettent de discerner plusieurs phases de construction pour ce tertre :

Phase 1 : Dans un premier temps, le site a probablement été mis à nu et nettoyé sur toute sa surface. Dans le même temps, la partie centrale a été dégagée pour permettre l'édification des dalles de chant. Cet espace vide s'apparente alors à une fosse. Il est important de souligner ici que tous les éléments architecturaux (anneau de pierres, blocs calcaires, dalles de chant), constituant l'armature du tertre, reposaient directement sur le substrat. Ces faits archéologiques viennent donc à l'appui de notre hypothèse.

Phase 2 : La seconde phase correspondrait à la véritable érection du monument. Elle débute tout d'abord avec la mise en place des dalles de chant de la zone centrale. Le fond de la cavité est

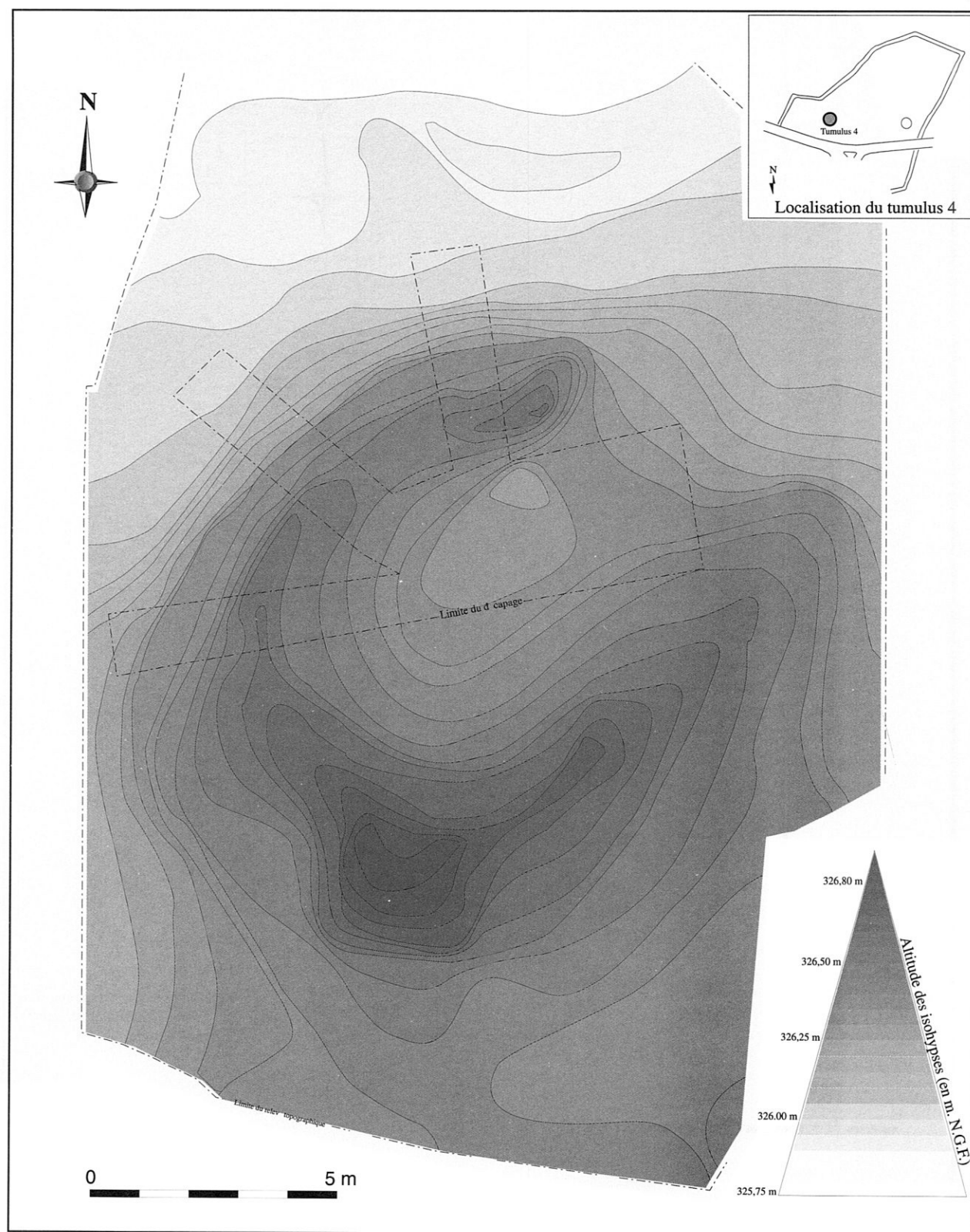


Fig. 10 - Sol de Sabrazat à Durbans (Lot) : relevé topographique du tumulus n° 4
(relevés : équipe de fouille. Mise au net : L. Cordier).

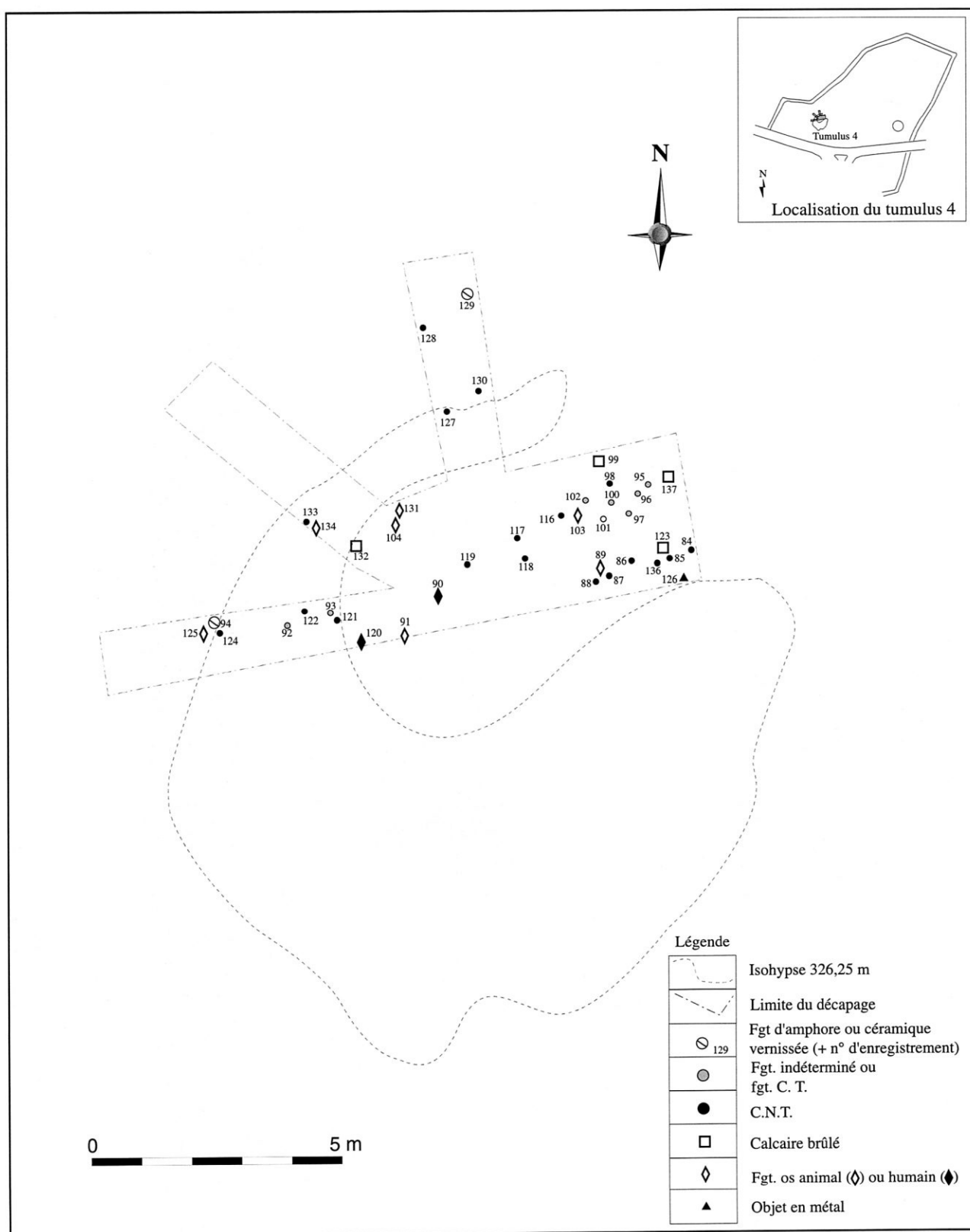


Fig. 11 - Sol de Sabrazat à Durbans (Lot) : répartition du matériel dans le tumulus n° 4
 (Légende : C. T. = céramique tournée ; C.N.T. = céramique non tournée)
 (relevés : équipe de fouille. Mise au net : L. Cordier).

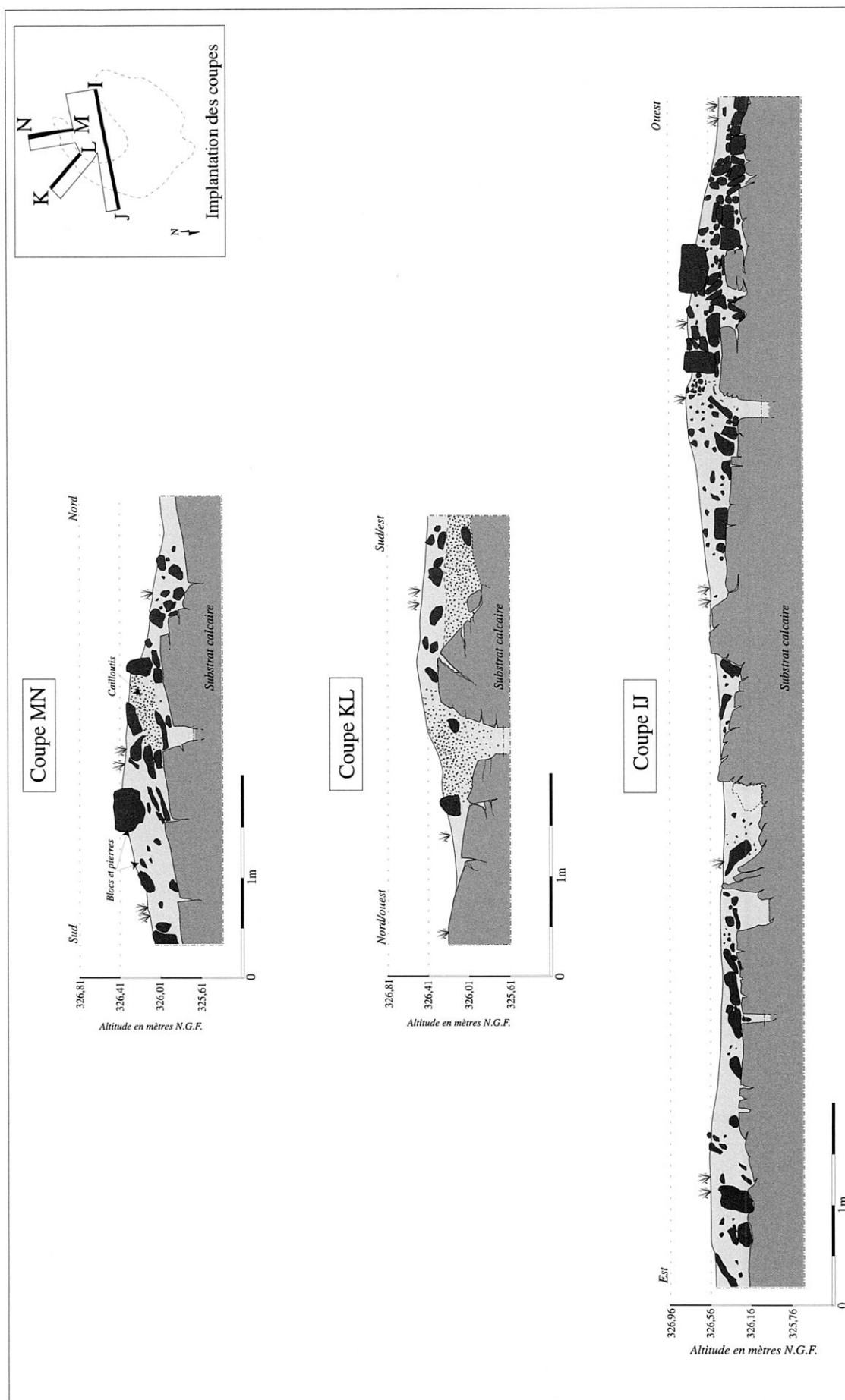
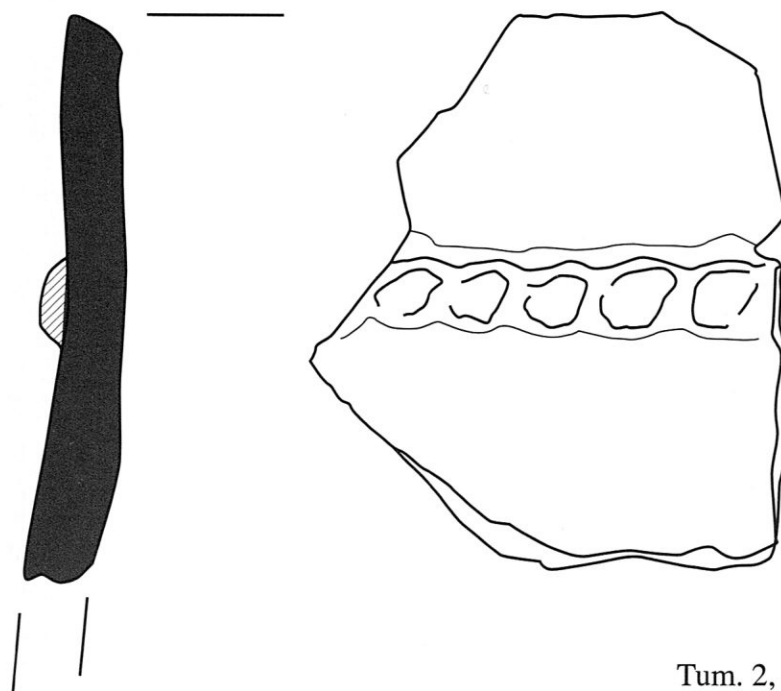
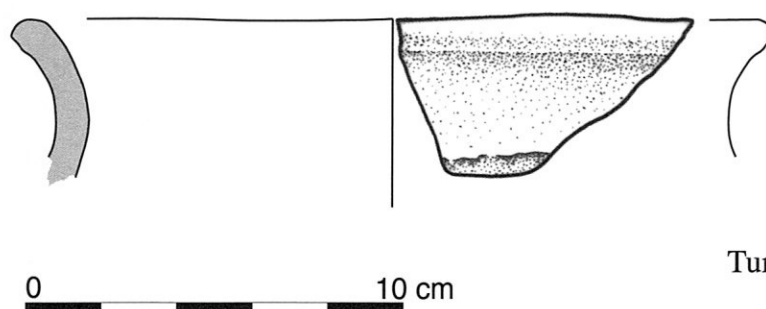


Fig. 12 - Sol de Sabrazat à Durbans (Lot) : coupes du tumulus n° 4 (relevés : équipe de fouille. Mise au net : L. Cordier, J.-M. Beausoleil).



Tum. 2, n° 55 (Ech. 1)



Tum. 4, n° 130

Fig. 13 - Mobilier des tumulus 2 et 4 (Dessins M. Coutureau et A. Lagarrigue).

ensuite comblé par des blocs de pierres disposés horizontalement.

Phase 3 : La troisième phase serait marquée par l'aménagement de l'armature du monument et par la construction d'un dispositif de ceinture, matérialisant les limites du tertre. Des blocs, jouant un rôle de contrefort, sont répartis de part et d'autre de l'anneau de pierres. L'imbrication des différentes structures, constatée lors de la fouille, plaide en effet en faveur de la simultanéité de la construction. Au cours de cette étape, des pierres sont également disposées verticalement en limite du tertre.

Phase 4 : La quatrième phase est constituée par le recouvrement total du monument (mince couche de terre et apport de pierres). C'est à la fin de cette phase que le monument a acquis ses dimensions définitives.

7 ETUDES CONNEXES

7.1. Etude anthropologique (L. Gros)

Deux ossements humains non brûlés, vestiges d'une (ou plusieurs) sépulture(s), ont été mis au jour à la base du tumulus 4 :

- fragment de neurocrâne (3 g) (n° 90)
- 2^{ème} prémolaire supérieure droite, en très bon état. La calcification complète de la dent permet de situer l'âge minimal au décès à environ 12 années (n° 120).

7.2. Etude de la faune (C. Vallet)

Les tertres ont livré quelques fragments osseux appartenant à une faune d'animaux domestiques.

Le tumulus 2

- Ovicaprinés.
- 1 molaire supérieure gauche (n° 1)
- 1 épiphyse proximale de fémur (n° 2)
- 1 prémolaire inférieure gauche (n° 3 et 4)
- 1 molaire inférieure droite (n° 30)
- 1 éclat proximal de côte (n° 78).

Le tumulus 4

- Ovicaprinés.
- 1 éclat de mandibule gauche (n° 89)
- Suidé.
- 1 éclat de diaphyse (distal) d'humérus gauche (n° 134)
- Bovinés
- 1 molaire inférieure (n° 103)
- 1 éclat de diaphyse. Métapode (n° 104)

- 1 éclat de diaphyse, os long indéterminé (possible métapode de boviné) (n° 125)

- 1 fragment de diaphyse (présence d'une profonde gouttière) (n° 91)

- fragments de diaphyse, au vu de la structure du spongieux et de la corticale (n° 131).

8 CONCLUSION

Malgré la pauvreté du mobilier archéologique, la fouille du tumulus 2 de Sol de Sabrazat I apporte des données essentielles pour la compréhension des pratiques funéraires protohistoriques lotoises.

Tout d'abord, l'étude de ce monument a clairement démontré qu'il était installé sur des affleurements rocheux proéminents (bancs calcaires, reliefs linéaires parallèles entre eux), accentuant ainsi les dimensions de l'édifice. La littérature archéologique locale fournit à ce sujet des éléments de comparaisons intéressants. En effet, les fouilles, réalisées dans les années 1940, par H. Derville et R. Pierron sur les tumulus du Causse de Carennac ont révélé des monuments implantés sur des " têtes de roche " prises comme centre⁽¹⁴⁾. Ph. Gruat a également noté des phénomènes similaires en Aveyron⁽¹⁵⁾. Comme en témoignent ces divers exemples, le choix du lieu d'implantation du monument aurait donc son importance. De plus, les faits archéologiques (cf. infra chap. 4.1) démontrent que les constructeurs ont su tirer parti de l'agencement particulier du relief pour édifier le tumulus.

Il nous faut également insister sur les différents dispositifs de signalisation (marqueurs) qui composent l'architecture de ce monument. Notre regard se tournera en premier lieu vers la zone centrale. L'ensemble dégagé, matérialisé par des dalles installées de chant, a une forme ovale, s'apparentant à un coffre. Les orthostates étaient visibles depuis la surface. Ils affleuraient au sommet et mettaient en communication avec la profondeur du tumulus.

Aucune violation ou réutilisation n'a été constatée pour cette structure. De plus, l'absence de tout reste osseux et de mobilier dans la fosse centrale exclut une utilisation mortuaire. Par contre, une apparence funéraire, symbolisée par la délimitation de l'espace (fosse, orthostates et anneau de pierres), a de toute évidence été recherchée.

Des aménagements de ce type, ne contenant ni ossement, ni la moindre offrande, ont déjà été reconnus dans la nécropole de Carennac, Lot⁽¹⁶⁾. Des structures semblables, visibles depuis la surface, sont mentionnées dans le tumulus XII de Floyrac, à Onet-le-Château, Aveyron⁽¹⁷⁾ et dans les tertres 1 et 4 du Sadoulet,

à Pompignan (Gard)⁽¹⁸⁾, à côté de la zone sépulcrale. A Sadoulet 4, la structure avait été vidée de son contenu. A Sadoulet 1 par contre, le petit puits cylindrique aux parois de pierres sèches, renfermait des offrandes céramiques et animales. Pour B. Dedet, ces pratiques pourraient témoigner d'une certaine forme de culte rendu à certains défunts, ou à une divinité de la mort, sur le tombeau lui-même⁽¹⁹⁾.

A la fin du premier âge du Fer, au environ de 450 av. J.-C., certains tumulus limousins et lotois associeraient des fonctions cultuelles et funéraires (tumulus VI de Bazelat, Creuse, et tumulus 9 de Calés, Lot)⁽²⁰⁾. Ce type de monument annoncerait la séparation entre le religieux et le funéraire⁽²¹⁾. Ils pourraient être les prototypes des temples ou des sanctuaires...

L'interprétation que nous donnons du tumulus 2 de Sol de Sabrazat I propose d'y reconnaître un monument utilisé à des fins cultuelles, peut-être élevé en l'honneur d'une divinité de la mort et/ou destiné à la mémoire d'un défunt (cénotaphe). Les divers fragments de céramique et d'os d'animaux retrouvés à l'intérieur de l'enceinte, pourraient témoigner de pratiques cultuelles (jets de céramique, libations et sacrifices)⁽²²⁾. La dispersion et la position stratigraphique de ces restes, auxquels il convient d'associer les calcaires brûlés, doivent refléter des pratiques particulières (dépôts post-sépulcraux et/ou de consécration). Ces vestiges marqueraient le caractère sacré et inviolable de l'édifice. De tels restes, fréquemment observés dans les tumulus des Causses et du Limousin, seraient fondés sur le concept de la pars pro toto.

D'autre part, la figure géométrique (anneau grossièrement ovale), matérialisée par la bordure de pierres, inscrite dans l'architecture du tertre semble avoir son importance. Dans les sociétés traditionnelles, le cercle est souvent considéré comme la représentation du cosmos. Lorsque l'on étudie l'histoire des religions l'on s'aperçoit que de nombreux monuments à vocation cultuelle et/ou funéraire témoignent de cet intérêt. La délimitation de l'espace (cultuel et/ou funéraire) par une clôture affirme la sacralité des lieux. L'espace clos a pour fonction de préserver le monument de toute profanation extérieure et de signifier le caractère sacré de l'édifice⁽²³⁾.

D'autres indicateurs de situation, comme les pierres plates fichées verticalement en limite du tertre, peuvent être liés à un culte solaire, ce qui reste néanmoins à démontrer dans le cas présent. Toutefois, comme nous l'avons montré par ailleurs, les éléments architecturaux notables des monuments (sépultures, pierres de chant, fenêtres, entrées) garderaient en mémoire la position astronomique initialement déterminée, qui constituerait une référence immuable pour les vivants⁽²⁴⁾.

La période d'utilisation de ce monument reste difficile à déterminer, en raison principalement du mobilier peu significatif livré par la fouille. Il nous faudrait également pour cela connaître l'aspect, l'architecture et la composition des autres tertres et la durée d'utilisation de cette nécropole. Nous retiendrons donc une fourchette assez large, comprise entre le VII^e et le IV^e av. J.-C.

***Jean-Michel Beausoleil**
A.F.A.N. Grand-Sud-Ouest
28, avenue Emile Zola
87 570 Rilhac-Rancon

****Laure Gros**
A.F.A.N. Grand-Sud-Ouest
Le Village,
46 090 Esclauzels

*****Pascal Bertran**
A.F.A.N. Grand-Sud-Ouest
Base A.F.A.N. Pessac

******Laurent Cordier**
A.F.A.N. Grand-Sud-Ouest
Base A.F.A.N. Toulouse

*******Christian Vallet**
A.F.A.N. Grand-Sud-Ouest
Base A.F.A.N. Limoges

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abréviations

- | | |
|------------------|--|
| A.F.E.A.F. : | Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer |
| B.S.P.F. : | Bulletin de la Société Préhistorique Française |
| B.S.E.I.S.A.L. : | Bulletin de la Société des Etudes littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot |
| B.S.S.H.A.C. : | Bulletin de la Société scientifique, historique et Archéologique de la Corrèze |
| C.T.H.S. : | Comité des Travaux Historiques et Scientifiques |
| D.A.M. : | Documents d'Archéologie Méridionale |
| D.A.F. : | Documents d'Archéologie Française |
| E.H.E.S.S. : | École des Hautes Études en Sciences Sociales, Toulouse |
| M.S.H. : | Maison des Sciences de l'Homme, Paris |
| R.A.N. : | Revue Archéologique de Narbonnaise. |

ASTRUC - ALII 1994 : ASTRUC J.-G., COUSTOU J.-C., CUBAYNES R., GALHARAGUE J., LORBLANCHET M., MARCOULY R., PELISSIE T., REY J. - Gramat. Carte géologique de la France au 1/50 000e, BRGM, Orléans, 69 p.

BEAUSOLEIL J.-M., BRETAGNON P. 2000 - Architectures et pratiques funéraires dans les nécropoles tumulaires du Limousin. *Table ronde de Sens-en-Bourgogne, 10-12 juin 1998, à paraître.*

CLOTES J. 1969 - Inventaire des gisements préhistoriques du département du Lot. *B.S.E.L.S.A.L.*, XC, 285 p., 46 fig.

CLOTES J. 1979 - Inventaire des mégalithes de France, 5, (Lot). *Premier suppl. à Gallia Préhistoire.*

CLOTES J., COSTANTINI G. 1976 - Les civilisations de l'Age du Bronze dans les Causses. *La Préhistoire Française*, II, p. 470-482, 6 fig.

DEDET B. 1992 - Rites funéraires protohistoriques dans les Garrigues languedociennes. *Paris, C.N.R.S.*, 413 p., 128 fig. *Suppl. à la R.A.N.*, 24.

DEDET B. 1994 - Couvertures et signes des sépultures du Languedoc oriental au Bronze final IIIb et au premier Age du Fer. *D. A. M.*, 17, p. 28-38.

DEDET B. et GAUTHEY J. 1994 - La nécropole de Peyraube Lamelouze, Gard au premier Age du Fer. *D.A.M.*, 17, p. 101-151.

DEDET B. et GAUTHEY J. 1996-1997 - La nécropole de Malausette Soustelle, Gard à l'Age du bronze, aux VI^e et V^e siècles avant J.-C. *D.A.M.*, 19-20, p. 89-142.

DEDET B., PY M. 1975 - Classification de la céramique non tournée protohistorique du Languedoc méditerranéen. *Revue Archéologique de Narbonnaise, Supplément 4*, 106 p., 4 tabl.

DERVILLE H., PIERRON R. 1945 - Le Causse de Carennac, lieu sacré préhistorique. Etude sur les tumuli du Quercy. *B.S.E.L.S.A.L.*, LXVI, p. 5-56.

DERVILLE H., PIERRON R. 1946 - Mégalithes et tumulus dans le Causse entre Carennac, Florac et Miers. Etudes sur les tumuli du Quercy. *B.S.E.L.S.A.L.*, LXVII, p. 113-132.

DERVILLE H., PIERRON R. 1947 - Mégalithes et tumulus dans le Causse entre Carennac, Florac et Miers. Etudes sur les tumuli du Quercy. *B.S.E.L.S.A.L.*, LXVIII, p. 5-32.

DUCHAUFOR P. 1983 - Pédologie. 1. Pédogénèse et classification. *Masson, Paris*, 491 p.

DUDAY H. 1994 - Structures de couverture et de signalisation des sépultures protohistoriques. Quelques remarques en guise d'introduction. *D. A. M.*, 17, p. 11-12.

FAYET DE LA TOUR A. du 1998 - Mégalithes du Quercy. Synthèse des prospections réalisées en 1998 dans la zone sud-est du département du Lot. *Rapport déposé au Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées*, 22 p.

GASCO Y. 1980 - Fouille de deux tumulus de la nécropole du Sadoulet à Pompignan Gard. *D.A.M.*, 3, p. 45-62.

GASCO Y. 1984 - Les tumulus du Premier Age du Fer en Languedoc oriental. *Montpellier, Féd. Archéol. de l'Hérault*, 9, 145 p., 182 pl. h.-t. *Archéologie en Languedoc.*

GIRAULT J.-P. 1989 - Tumulus du Premier Age du Fer du lac Grézille ou tumulus Léry à Souillac. *B.S.E.L.S.A.L.*, CX, p. 187-211 et p. 273-291.

GIRAULT J.-P. 1992 - Le tumulus de Léry Souillac - Lot. *Archives d'Ecologie Préhistorique ; Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales*, 12, 119 p.

GRUAT Ph. 1994 - Couvertures et dispositifs de signalisation des sépultures tumulaires du Bronze final et de l'Age du fer des Causses aveyronnais. *D. A. M.*, 17, p. 20-27.

LABROUSSE M., MERCADIER G. 1990 - Le Lot 46. Carte Archéologique de la Gaule, 46. *Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 151 p.

LEGER P. 1988 - Augères et Bazelat deux nécropoles tumulaires creusoises de la fin du premier Age du Fer. *M.E.P.H.E., Paris*, 2 vol. dactyl., 191 p., 91 fig. .

MOHEN J.-P. 1980 - L'Age du Fer en Aquitaine du VIII^e au III^e siècle avant J.-C. *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, 14, 388 p., 201 pl., 141 fig.

PAJOT B., VERNHET A. 1976 - Les civilisations de l'Age du Fer dans les Causses. *La Préhistoire Française*, II, p. 687-698.

PAUTREAU J.-P., MATAROT I. PLADELASALA M. 1996 - Les enclos du Centre-Ouest, de la sépulture familiale au sanctuaire à vocation régio-

nale. *La vie préhistorique*. Société Préhistorique Française. Editions Faton, p. 444-447.

ROULIERE-LAMBERT M.-J. 1985 - La nécropole tumulaire protohistorique du Pech-des-Cramazous, Calès (Lot). *Ilèmes journées archéologiques de Midi-Pyrénées*, D.A.P. Midi-Pyrénées, p. 1-2.

ROULIERE-LAMBERT M.-J. 1987 A - La nécropole tumulaire protohistorique du Pech-des-Cramazous à Calès (Lot). De l'Âge du Fer aux Temps barbares : dix ans de recherches archéologiques en Midi-Pyrénées : Musée Saint-Raymond, octobre 1987 - janvier 1988. Toulouse : Musée Saint-Raymond, p. 30-32 : ill

ROULIERE-LAMBERT M.-J. 1987 B - La nécropole tumulaire protohistorique du Pech-des-Cramazous à Calès (Lot.) Toulouse et sa région, *Dossiers Histoire et Archéologie*, 120, p. 28-29.

ROULIERE-LAMBERT M.-J. 2000 - La nécropole tumulaire du Pech-des-Cramazous à Calès (Lot). Aspects de l'Âge du Fer dans le Sud du Massif Central. Actes du XXI^e Colloque International de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer. Conques - Montrosier, 8 - 11 mai 1997, Thème régional. Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, 6, 2000, p. 117-136, 24 fig.

NOTES

⁽¹⁾ Nous avons conservé la numérotation des tertres adoptée par A. du Fayet de la Tour et son équipe afin d'éviter toute confusion (A. du Fayet de la Tour, 1998). Renseignements aimablement communiqués par A. du Fayet de la Tour.

⁽²⁾ Parcelles AH 11 et 13, dites de Sol de Sabrazat, commune de Durbans.

⁽³⁾ J. Clottes, 1969, p. 209 ; M. Labrousse, G. Mercadier, 1990, p. 105 ; J.-P. Mohen, 1980, p. 281.

⁽⁴⁾ M. Labrousse, G. Mercadier, 1990, *ibid*.

⁽⁵⁾ J. Clottes, 1969, *ibid* ; M. Labrousse, G. Mercadier, 1990, *ibid* ; J.-P. Mohen, 1980, *ibid*.

⁽⁶⁾ Nous citons les travaux particulièrement intéressants réalisés par J.-P. Girault sur le tumulus de Léry (J.-P. Girault, 1992) et par M.-J. Roulière-Lambert sur la nécropole du Pech-des-Cramazous à Calès (M.-J. Roulière-Lambert, 1987 et 2000).

⁽⁷⁾ La fouille préventive des tertres de Sol de Sabrazat s'est déroulée du 13 janvier au 19 février 1999, dans des conditions climatiques éprouvantes (neige, pluie, gel). L'opération a été dirigée par J.-M. Beausoleil. L'étude anthropologique a été assurée par L. Gros. Ont participé à la fouille C. Amiel, S. Cocquerelle, L. Cordier, Ph. Coujou, F. Debertonne, L. Grimbet, P. Nesteroff et D. Rigal. L. Cordier et P. Nesteroff ont réalisé le relevé des structures et du mobilier, la mise au net des figures a été assurée par L. Cordier. Les dessins du mobilier ont été effectués par M. Coutureau et A. Lagarrigue. Le chantier était financé par le Conseil Général du Lot, que nous assurons de notre reconnaissance. Nous tenons également à remercier le Service Régional de Midi-Pyrénées, en particulier M. Vaginay, J. Jaubert et L. Fau, qui nous ont encouragé et permis de publier ces résultats.

⁽⁸⁾ A. du Fayet de la Tour, 1998, *ibid*.

⁽⁹⁾ Dans le quart sud-ouest, de gros blocs non-alignés, disposés à la base du tertre, formaient un blocage qui rigidifiait la construction. Cet aménagement externe, placé intentionnellement, avait pour fonction de maintenir la stabilité de la construction, évitant ainsi le glissement dans la pente des structures de la partie haute du tertre. Sur les autres secteurs, à l'exception du quart nord-ouest, les bancs calcaires servaient d'appuis à l'édifice et jouaient un rôle de contrefort.

⁽¹⁰⁾ La terre rouge rencontrée à la base du tertre est identique à celle trouvée entre les bancs calcaires dans le terrain naturel aux abords du tumulus.

⁽¹¹⁾ Quelques fragments d'amphores et des fragments de céramiques tournées, mobilier peu abondant dans le remplissage des tertres.

⁽¹²⁾ J.-P. Mohen, 1980, p. 150-151, pl. 186, n° 11.

⁽¹³⁾ J.-P. Mohen, 1980, p. 160, fig. 99.

⁽¹⁴⁾ H. Derville, R. Pierron, 1945, p. 8 ; 1946, p. 128 ; 1947, p. 5-32.

⁽¹⁵⁾ Ph. Gruat, 1994, p. 22.

⁽¹⁶⁾ H. Derville, R. Pierron, 1945, p. 5-56 ; 1946, p. 113-132 et 1947, p. 5-32.

⁽¹⁷⁾ Ph. Gruat, 1994, *op. cit.*, p. 25-26.

⁽¹⁸⁾ Y. Gasco 1980, p. 45-62 ; 1984, p. 47.

⁽¹⁹⁾ B. Dedet, 1994, p. 30 et note 5.

⁽²⁰⁾ P. Léger, 1988, p. 50-70 ; M.-J. Roulière-Lambert, 1987 a, p. 30-32 ; 1987 b, p. 28-29 ; 2000, p. 131-132, fig. 21 et 24.

⁽²¹⁾ J.-P. Pateau et M. Matarot i Pladelasala. *La vie préhistorique*. Société Préhistorique Française. Editions Faton, 1996, p. 446.

⁽²²⁾ De la même façon, des quartiers de viande (viscères) ont pu être disposés dans la fosse centrale et ne laisser aucune trace.

⁽²³⁾ J.-M. Beausoleil et P. Bretnon, 1998, à paraître.

⁽²⁴⁾ J.-M. Beausoleil et P. Bretnon, *ibid*. 6